

365
G95
1856
t.3
MAA

DOCUMENTS

• SUR

L'HISTOIRE, LA GÉOGRAPHIE ET LE COMMERCE

DE

L'AFRIQUE ORIENTALE

RECUEILLIS ET RÉDIGÉS

PAR M. GUILLAIN,

CAPITAINE DE VAISSEAU.

PUBLIÉS

Par ordre du Gouvernement.

DEUXIÈME PARTIE.

RELATION

DU

VOYAGE D'EXPLORATION A LA COTE ORIENTALE D'AFRIQUE,

FAIT DURANT LES ANNÉES 1846, 1847 ET 1848,

par le brick *le Ducouëdic*.

TOME DEUXIÈME.

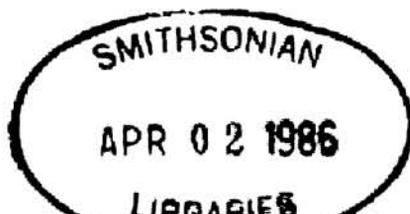
PARIS,

ARTHUS BERTRAND, ÉDITEUR.

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

RUE HAUTEFEUILLE, 21.

1856



l'heure; à une demi-lieue au-dessus, la largeur n'était plus que de vingt mètres, et la vitesse du courant d'un nœud. Les eaux étaient basses.

Les bords de l'Ouébi sont habités par de nombreux hippopotames; on les y rencontre souvent à moins de deux milles du village. La nuit, ils errent dans la campagne, et les indigènes se plaignent des dégâts commis sur leurs plantations par ces fourrageurs nocturnes. Nous ne pouvions décemment quitter le pays sans rendre visite aux habitants du fleuve dont nous étions venus reconnaître le cours; Ibrahim nous ménagea plusieurs entrevues avec ses voisins amphibies, sous prétexte de chasse; mais nos excursions cynégétiques n'eurent aucun résultat. Postés, aux premiers rayons du jour, sur les grands arbres qui bordent la rivière, nous vîmes quelques-uns de ces animaux nageant à sa surface; on les salua de nombreux coups de fusil, et ce fut tout : nous aurions pu donner à notre chasse à l'hippopotame le titre de la pièce de Shakspeare « *Much ado about nothing*, — beaucoup de bruit pour rien. » Nos armes et nos projectiles étaient, d'ailleurs, insuffisants pour percer le cuir épais de ces pachydermes aquatiques. Quand je dis nos armes, c'est une façon de parler, car la seule dont, pour mon compte, je fusse muni dans ces promenades, que je n'ose plus nommer des chasses, n'avait pour but que de me protéger contre les rayons du soleil : c'était un prosaïque parasol. Une seule fois cependant (une fois n'est pas coutume), la balle de l'un de nous atteignit et blessa un de ces monstres assez grièvement pour qu'il rougît de son sang les eaux de la rivière; mais nous n'y gagnâmes que de voir quelques cabrioles assez drolatiques, et d'entendre les mugissements navrants du

poivre blessé, si méchamment troublé dans ses ébats. Encore cette tragédie manqua-t-elle, par une péripétie imprévue, de se dénouer aux dépens de notre trop heureux compagnon ; en effet, celui-ci s'étant, avec une intrépidité intempestive, élané du haut de la berge au bord de l'eau pour suivre le gibier, qui avait l'impolitesse de s'enfuir sans attendre un second projectile, l'animal se retourna d'un air furieux, et nous vîmes le moment où le chasseur allait être chassé à son tour. Heureusement il n'en fut rien ; toutefois je dois dire, en narrateur fidèle et impartial, que, s'il y eut, dans cette circonstance, de nouveaux cris et de nouvelles gambades, ils ne furent pas le fait de l'hippopotame arquebuse.

Les autres animaux sauvages qui se rencontrent dans le voisinage sont plusieurs espèces d'antilopes, le rhinocéros, l'autruche, le chat-tigre ; je ne prétends pas, d'ailleurs, énumérer ici tous ceux qui parcourent les forêts au delà des terrains cultivés. Un sujet d'observation beaucoup plus important, c'est le grand nombre d'animaux domestiques que possèdent les Soumal de Guèledi : d'innombrables troupeaux de chameaux, de bœufs, d'ânes, de moutons et de cabris couvrent les bords de la rivière ; c'est, après le millet, la principale richesse du pays. La volaille y est aussi en abondance ; mais le poisson, j'ai tout lieu de le croire, manque dans les eaux de l'Ouébi ; nous n'avons pu nous en procurer qu'une fois, et j'ai pensé qu'il était détruit par les caïmans qui peuplent la rivière.

Le millet est la production spéciale de la localité ; outre qu'il en alimente la population et celle de Moguedchou, on en exporte considérablement ; il est expédié à ce dernier

dans cette ville : c'était un nommé Hhacen-Bédouï. Il y resta environ un an en qualité de gouverneur et de collecteur des douanes ; mais il déplut à la population, et, ayant eu des démêlés avec les chefs, il fut rappelé à l'instigation du Hhadji Aouïça, qui pendant deux ou trois ans demeura chargé de remplacer le disgracié et de protéger les Arabes. Dans cet intervalle un certain Meurched-ben-Naceur, expédié aux Bénadir pour fixer le tarif des droits, passa à Braoua ; après quoi, le Sultan ayant compris dans le fermage des douanes de la côte celui des Bénadir, le fermier général Djiram choisit pour son délégué, dans cette ville, Abd-el-Kemal, indien mahométan qui s'était fixé dans le pays pour y faire du commerce. Au bout de deux ans, cet homme, ayant entrepris un voyage à Zanzibar, y mourut ; six mois plus tard, Stambouli le remplaça, ajoutant aux fonctions du décédé le titre de gouverneur des Bénadir.

Les productions des environs de Braoua et les objets dont son marché est pourvu ne diffèrent pas essentiellement de ce qu'ils sont à Moguedchou. La fabrication des tissus de coton est aussi la seule industrie propre à la ville ; elle s'élève annuellement à 10,000 kourdjas de pièces au moins, sans compter les étoffes plus fines, qui servent à l'habillement des habitants. Enfin, quant à l'importance du mouvement commercial, ce port est considéré comme peu inférieur à celui de Moguedchou. S'il en est exporté une moins grande quantité de grains, il fournit autant d'ivoire et beaucoup plus de bœufs.

Des Indiens, des Arabes de Mascate et de toute la côte d'Arabie jusqu'à Djedda inclusivement, des Soumal du nord depuis Beurbera, se rendent à Braoua pour commercer :

il y va parfois des Anglais, des Américains, des navires de l'île Maurice; enfin les gens de Lébin', qui sont musulmans, y expédient, par caravanes, de l'ivoire et du mogat (1). Les banians et les Hindous y introduisent des étoffes de coton, du sucre, du fer, du vieux cuivre, de la faïence, et quelques autres produits européens. Les Arabes de la côte nord-est apportent leurs étoffes, des dattes, du raisin, etc.; ceux de Djedda, Mokka, etc., du café, des verroteries et du cuivre: tous prennent en échange des peaux, des cornes de rhinocéros, du beurre fondu, du suif, de l'argent, de l'ambre gris et de l'ivoire.

Les Soumal du nord viennent avec du bois à poison (ouabaïo), de l'encens demandé pour l'intérieur et surtout par les Galla, du *felfellahh* (2) et un peu de gomme; ils reçoivent en retour quelques cotonnades du pays, des grains, des peaux de bœufs et de l'argent.

Les Américains et les Anglais achètent de la myrrhe, de la gomme, de grandes dents d'éléphants, des peaux qu'ils payent partie en argent, partie en cotonnades. Les Mauriciens ne prennent que des bœufs qu'ils soldent en argent. Les arrivages de ces trois dernières provenances n'excèdent jamais le nombre de quatre par an, et quelquefois il n'y en a aucun.

Les quantités d'ivoire et de gomme exportées annuellement sont très-variables. L'exportation du premier de ces

(1) Le mogat est une espèce de sel à base de potasse qui sert à la préparation suivante: on le mêle avec du tabac à priser, du café en coque, du sel et de l'eau, puis on fait cuire le tout et on le prend comme purgatif.

(2) Le *felfellahh* sert à faire des fumigations, pour les femmes particulièrement.

se trouve doublé par celui des esclaves répartis dans les campagnes. Elle possède deux *béden* et un *bettil* qui transportent le millet et autres grains qu'elle produit à M'kellé et Chebheur. Elle fait aussi un peu de commerce avec les Galla; les échanges s'opèrent annuellement en un lieu voisin de Takaonggo; ceux-ci y apportent de l'ivoire, des bœufs, des moutons et des cabris, en échange de quoi ils reçoivent du fer ordinairement travaillé en hachots, des cotonnades des Bénadir, un peu de coton rouge et du plomb dont ils font des bracelets. Les colons ont découvert, il y a deux ou trois ans, un amas de copal qu'ils extraient et vendent soit à leurs anciens compatriotes, soit à des bateaux en relâche à Kilifi. Takaonggo est soumis au système de douane établi par le sultan Saïd. Revenons maintenant à Mombase.

L'industrie manufacturière est nulle dans cette île. Les productions agricoles sont insignifiantes; on n'y récolte qu'une très-faible quantité de millet et de maïs, outre quelques légumes et fruits. La plus grande partie des subsistances nécessaires à la population sont tirées de ses dépendances sur la terre ferme et des pays oua-nika. Elles consistent en haricots, giraumonts, pois, ambrevades, bananes, oignons en abondance, cocos, patates, manioc, arachides, beaucoup de maïs, du millet, un peu de riz et de sésame. De plus, les champignons pullulent aux environs; les Oua-Chenggamoué et les Oua-Kilindini en mangent considérablement et connaissent un remède contre les effets de l'espèce vénéneuse. C'est également de chez les Oua-Nika et des pays contigus du côté de l'intérieur, qu'elle reçoit les objets dont s'alimente son commerce maritime.

Les principaux de ces articles sont l'ivoire, le copal, le

moutama, des peaux et des cornes de rhinocéros, et parfois des dents d'hippopotame. L'ivoire provient des pays de Tchaga et de Kamba. Quelques négociants envoient des caravanes à l'intérieur pour en traiter; mais il est presque tout apporté par les indigènes eux-mêmes dans les villages ouanika du littoral.

Au dire du banian de la douane, le rapport d'échange serait de 5 piastres de marchandises (valeur de l'Inde ou de Zanzibar) pour 7 piastres d'ivoire, c'est-à-dire qu'il y aurait pour l'acheteur un gain de 40 pour 100 (1). L'ivoire, en arrivant, est déposé à la douane, où il est pesé, poinçonné et où l'on prélève le droit selon la qualité.

Un navire européen touchant à Mombase pour y prendre de l'ivoire payerait la frazela de 35 à 38 piastres, en thalaris ou en piastres à colonnes (un paiement par lettre de change ne serait pas accepté). C'est au mois de juillet que l'ivoire se trouve le plus abondamment dans ce port et les villages environnants. On en peut amasser alors environ 300 frazela dans trois semaines. Il en passe annuellement de

(1) Voici quelques détails sur le voyage d'une caravane à Tchaga. Elle se composait de 70 personnes, dont 50 Oua-Nika et 20 habitants de Mombase. A Taïta, 22 autres individus se joignirent à elle, les uns engagés, les autres espérant l'être en route, par suite de la maladie ou de la mort de quelques porteurs. La caravane rapporta environ 40 frazela d'ivoire. L'un des chefs, qui avait pour sa part 60 piastres de marchandises et 18 porteurs, a eu 7 frazela, qui ont été vendues 187 piastres. Il a payé 21 piastres de droits, 90 piastres pour frais de porteurs; il a donc eu 8 piastres de bénéfice net: l'opération a été très-mauvaise, le voyage ayant duré quatre mois. Le premier qu'il avait effectué dans le même pays lui avait donné un énorme bénéfice, environ 700 pour 100: mais la concurrence a fait tomber à 100 pour 100 les meilleures opérations de ce genre. Aujourd'hui 40 pour 100 et même 25 pour 100 sont considérés comme des résultats satisfaisants.

leur visage. Les ornements communs aux deux sexes sont des colliers en cuivre quelquefois enrichis de cornalines et autres pierres qu'on trouve dans la montagne de Kulimandjaro. Les femmes se mettent des anneaux de cuivre aux jambes et y ajoutent des pendants de cauris qui leur sont apportés de la mer. Les deux sexes se mêlent à la danse. Des grelots, que les hommes s'attachent au-dessus de la cheville, et les femmes au-dessous du genou, parfois aussi un instrument formé d'un bambou percé de trous et avec lequel on frappe la terre, font seuls les frais de l'orchestre. Les Oua-Tchaga, quand ils vont au combat, se ceignent la tête d'une bande de peau non dépouillée de son poil ; une plume d'autruche placée devant ou derrière en guise de panache surmonte cette coiffure ; la lanière qui la compose est prise le long de l'échine d'un animal nommé domou par les Oua-Nika ; il a de longues cornes presque droites, est moins grand que le buffle et fuit à l'approche de l'homme. Pour compléter leur parure guerrière, les naturels s'attachent parfois aussi à la ceinture une queue de girafe emmanchée qui pend en arrière de la hanche gauche.

Leurs armes sont la sagaie de petite dimension, l'arc haut de 5 à 4 pieds et les flèches d'un peu plus d'une coudée de long, le sabre, le couteau-poignard qu'ils fixent au gras du bras par une courroie, enfin le bouclier en buffle ou en peau de rhinocéros ayant deux coudées et demie de long sur une coudée de large.

Leur nourriture se compose, le plus ordinairement, de lait, de miel et de bananes dont un régime se paye deux cauris. Ils font une liqueur forte, nommée mahuari, avec la banane, un autre fruit et une petite graine dans le genre

pour parler avec eux et les introduire. Kikouïo est le nom d'un territoire et non celui de la montagne elle-même.

Le caravanier qui nous traçait cet itinéraire continua de la manière suivante l'historique de son voyage :

« Arrivés en vue et à six heures de distance de la montagne du pays de Kikouïo, notre guide refusa d'y entrer et voulut retourner dans le sien (Kamba); après avoir pris conseil de mes compagnons, je résolus de me remettre en route, et me dirigeai à l'est quelques degrés nord. Trois jours de marche, à travers un désert, nous conduisirent à Ivéti, partie du territoire des Oua-Kamba. Nos provisions étaient épuisées et le pays ne fournissait pas de gibier. Le troisième jour seulement nous tuâmes un rhinocéros, ce qui nous procura de la nourriture; heureusement nous avions conservé un peu d'eau. A Ivéti, nous célébrâmes la cérémonie dite de la fraternité de sang, et nous y restâmes dix-sept jours, après lesquels nous entrâmes en rapport avec un individu qui, vu le manque d'herbage dans son pays, s'était établi dans celui-ci pour y faire paître ses troupeaux et ceux du sultan de Kikouïo, dont il se disait frère. Il s'offrit à nous conduire au but de notre voyage en passant sur le territoire de ce chef, où nous aurions dû nous engager, au lieu de venir sur la droite, comme nous l'avions fait quand notre guide nous avait quittés.

« Nous nous mîmes en marche vers l'ouest-nord-ouest, et revîmes la montagne d'Ouangoa Oua-Kapitéi, que nous laissâmes à main gauche; au bout d'une journée et demie, la route nous en rapprocha et nous allâmes coucher sur le bord d'une assez grande rivière.

« Le lendemain, nous traversâmes une autre rivière fort

Le cinquième jour, au sortir de Segao, on parcourt un pays verdoyant; on couche dans le chemin.

Le sixième jour, vers deux heures, on atteint Boura au delà duquel la route, jusqu'à Kiléma, est commune aux deux itinéraires. Ainsi par celui du sud on gagne un jour.

Un courrier non chargé pourrait mettre seulement de sept à huit jours pour se rendre de M'vita à Kiléma.

UN ITINÉRAIRE AU PAYS DES OUA-KAMBA.

Journée de neuf heures avec bagages.

Parti de Vangga, situé sur le rivage en face d'Ouacine, on s'arrête à Djongga le soir. On a rencontré çà et là quelques cases sur la route, et passé deux fois une petite rivière qui débouche à un quart de mille au sud de Vangga. Dans les temps de pluie, on la traverse ayant de l'eau jusqu'au cou; dans la saison sèche, jusqu'à mi-jambe.

Le deuxième jour, on couche à Bomboui, colline autrefois occupée par les Oua-Kouavi. Elle n'est pas très-élevée, et la pente en est douce. Le pays est désert. On y trouve de l'eau dans la mousson de sud-ouest, mais pas dans celle de nord-est; elle se conserve dans un petit réservoir; il n'y a pas d'eau courante. On a quitté le territoire des Oua-Digo à Gon'dja, village qui compte environ cinquante cases, et dont les alentours sont cultivés en bananiers; cocotiers, grains, etc.

Le troisième jour, on arrive à Kidangga-dangga, pays désert, ancienne résidence d'Oua-Kouavi. Il y a là trois montagnes placées sur une ligne nord et sud; le chemin

CHAPITRE XXIV.

Considérations générales. — Commerce intérieur. — Commerce extérieur.
— Mécanisme de l'échange. — Douanes. — Monnaies et papiers de crédit. — Poids et mesures.

Le commerce de l'Afrique orientale, stationnaire depuis bien des siècles, livré à un monopole inique et anticivilisateur, est devenu, depuis quelques années, licite pour tous les spéculateurs du monde. Les marchés du littoral de cette contrée, où les Arabes ont régné pendant si longtemps en maîtres absolus, se présentent désormais comme un nouveau champ ouvert à la concurrence commerciale des grandes puissances industrielles et maritimes.

En comparant les premières notions que l'histoire nous fournit sur le commerce de cette côte à ce qu'il est aujourd'hui, on est d'abord surpris du peu de changement qui s'y est opéré quant à l'étendue des relations et à la nature des objets d'échange. Mais cela s'explique, si l'on considère que la condition politique et sociale des populations avec lesquelles il s'exerçait est restée la même : privées qu'elles étaient de tout contact avec des nations supérieures en lumières et en moralité, les besoins et les goûts ont dû, chez elles, s'immobiliser comme les idées et les mœurs qui en sont à la fois le stimulant et la règle. Sauf les cultures

zibar par les ports compris entre le cap Delgado et Ouacine, principalement Kiloua et M'rima. Ceux de Kiloua appartiennent aux peuplades dont les noms suivent : les Oua-Niassa, les Oua-Komanga, les Oua-Iao, les Oua-Ilehé, les Oua-Manendé, les Oua-Makondé, les Oua-M'ghin'do, les Oua-Tchâoua; par M'rima viennent des Oua-Dové, des Oua-Zigouha, des Oua-Sagara, des Oua-Kouavi, des Oua-Nyamouézi et des Oua-M'rima. Les plus estimés sont les Oua-Iao et les Oua-Makondé. Aujourd'hui ils ne valent guère, aux lieux de provenance, plus de 5 à 7 piastres de marchandises (1) : sur le marché de Zanzibar, leur prix ne s'élève pas au-dessus de 20 piastres. Mombase en reçoit des mêmes points que Zanzibar, et quelquefois de celle-ci; Pemba, de Mombase, de Zanzibar et, parfois, de la côte de Kiloua ou de M'rima. Lâmou s'en fournit aux mêmes lieux que Zanzibar et en tire aussi de cette dernière. Patta les reçoit de Lâmou et de Zanzibar, d'où on en porte à Braoua, Meurka et Moguedchou. Depuis la convention passée avec les Anglais, qui prohibe la traite sous pavillon arabe au nord de l'équa-

désignation dudit objet en langage souahéli; le deuxième, en langage soumali. *So.* est une abréviation de souahéli, *soum.* une abréviation de soumal.

(1) L'estimation ainsi donnée représente la valeur desdites marchandises sur la place de Zanzibar; mais 5 piastres de marchandises prises sur ce marché peuvent, ou le comprend, représenter ailleurs une valeur de 6, 7 ou 10 piastres et plus, et je dirais alors, pour exprimer la nouvelle valeur acquise par les mêmes objets, 6, 7 ou 10 piastres *en* marchandises.

Nota. — La partie de la côte soumal où se trouvent les villes de Braoua, de Meurka, de Moguedchou et autres, devant lesquelles les bateaux arabes cherchent un abri, s'appelle Beur-el-Bénadir, terre des ports, et, par abréviation, on la désigne communément par El-Bénadir, les ports.

mais la demande des Anglais et des Américains a diminué sur cet article en augmentant pour le sésame et plusieurs autres objets.

PEAUX DE CABRI : so., *goovi-ia-m'bouzi*. — Braoua en envoie quelques-unes à Zanzibar. On les emploie habituellement pour confectionner des outres, soufflets à forges et certaines parties des sandales.

PEAUX DE RHINOCÉROS : so., *goovi-za-pea*. — Elles viennent à Zanzibar des Kiloua et des ports au sud; le prix en est très-variable; on s'en sert pour faire des boucliers de diverses formes.

CORNES DE RHINOCÉROS : so., *pembé-za-pea*. — Elles arrivent des mêmes lieux que les peaux, et aussi des Bénadir. Elles se payent, aux Kiloua, de 4 à 6 piastres la frazela, et, à Zanzibar, de 8 à 12 piastres. Elles sont vendues parfois ce dernier prix à Moguedchou, mais elles valent le plus ordinairement de 6 à 8 piastres dans les Bénadir.

BEURRE FONDU : so., *som'li*. — On en tire principalement de Pemba, Mafia, Mombase et des Bénadir qui, tous, en fournissent à Zanzibar. Les Kiloua et les points au sud en reçoivent de celle-ci et de Mombase.

Le beurre fondu ou *semen* se prépare avec du beurre ordinaire que l'on fait bouillir en y mêlant un peu de riz blanc ou quelques feuilles de tamboul (bétel), et souvent ces deux ingrédients réunis. En certains endroits, on y ajoute quelques graines de guelguelane (coriandre), qui lui donnent un parfum agréable. On l'écume avec soin, puis on le verse dans des jarres nommées kaciki, ou dans des calabasses dites t'hongo; les unes ont une capacité de 2 frazela, les autres de 4 environ. S'il a été bien préparé, il doit

Peaux de mouton. — Mascate en expédie de loïn en loïn. Elles sont achetées par les Américains.

Peaux de cabris. — On en reçoit de Mascate et de Socotra en poil et en cuir; les Anglais en ont réexporté, à l'occasion, au prix de 5 à 5 piastres la kourdja.

Peaux de rhinocéros. — Il en vient quelquefois de la côte de Mozambique, particulièrement d'Anggoji. Les Kiloua et ports au sud les reçoivent des peuplades de l'intérieur, les Oua-lâo, les Oua-Makoua et autres. Les Indiens et les Arabes en prennent à Zanzibar pour l'Inde et le Keutch. Celles qui arrivent aux Bénadir des pays de Rahhan'ouine et des pays galla des bords du Djoub suivent la même destination.

Cornes de rhinocéros. — Elles ont les mêmes provenances que les peaux, et sont prises à Zanzibar par les Américains et les Anglais. Les Arabes et les Indiens les répartissent dans l'Inde, à Mascate, sur la côte sud d'Arabie et dans la mer Rouge. En Arabie, on en fait des manches de poignards; dans l'Inde, on les emploie à différents petits ouvrages, tels que boutons d'oreilles, bracelets, manches de couteaux et de poignards, etc. Cet article figure dans les importations annuelles de la côte à Bombay pour une somme moyenne de 3,000 roupies représentant la valeur d'environ 60 quintaux de cornes.

Semen. — Outre celui qui est préparé dans les diverses localités du littoral, il en vient à Zanzibar de Socotra. Zanzibar et Mombase en exportent aux Comorres, à Nossi-bé et à Mozambique. Le marché de Mombase en est largement approvisionné par ses voisins du littoral, et s'il tire, comme je l'ai dit en traitant du commerce intérieur, un peu de

sous ce rapport, les relâches de Lâmour et de Mombase, surtout la première, sont les plus fréquentées. Le gros de la flottille quitte l'Oman dans la première quinzaine de janvier. Tous ces navires, à de rares exceptions près, descendent jusqu'à Zanzibar, où ils arrivent à la fin de février. Leur chargement se compose, en proportions variées, d'étoffes pour turbans et ceintures, de vêtements (y compris les *bouchti*, burnous en poils de chèvre), de soies en fil, de tapis, de peaux en cuirs, de dattes et fruits secs, de pâtes et confitures, d'eau de rose, de blé, de fourrages (*ibis*), de gargoulettes et de diverses drogues.

Les bateaux partant de l'Inde (Bombay) et du Keutch appareillent de la fin de décembre à la mi-janvier, selon leur destination plus ou moins éloignée. Il en est qui vont jusqu'à Mozambique et à la côte ouest de Madagascar, après une courte relâche à Zanzibar ou à M'gão; d'autres touchent à certains ports des Bénadir et du Souahhel. Dans ces escales, ils déposent quelques marchandises entre les mains de leur correspondant, s'ils en ont un; sinon, ils y laissent un agent qu'ils prennent à leur retour dans le nord. Tous ceux dont la destination définitive est Zanzibar y sont rendus d'ordinaire pour les derniers jours de mars.

Les bateaux de M'kellé, de Chehheur et de la côte de Meheura font route à la fin de janvier. Ceux de Meheura sont chargés de sel et de poisson salé. Les uns mouillent à Socotra, où ils s'approvisionnent d'aloès et de sang-dragon; d'autres, aux Bénadir, où ils trouvent toujours des passagers et un peu de fret pour le Souahhel. Ils se défont d'une partie de leur sel à Lâmour, parfois à Mombase, et le reste arrive à Zanzibar. Les bateaux de M'kellé et de Chehheur ont, à

bord, des oignons, un peu d'aloès, de gomme et autres drogues, puis du requin salé. En passant aux Bénadir, ils prennent du semen, des cornes de rhinocéros, de l'ambre gris en petite quantité; ils ont aussi habituellement, comme passagers, un certain nombre d'individus qui quittent temporairement leur pays, pour aller chercher fortune à Zanzibar, où ils s'emploient, les uns comme heummaline (portefaix), et quelques autres en qualité de soldats. Chacun de ces bateaux a coutume d'emporter, en marchandises et argent, de quoi se procurer, pour son retour, au moins la moitié de son chargement, que compléteront les bagages et vivres des passagers, et les provisions, en grains principalement, que leurs compatriotes émigrés à Zanzibar envoient aux parents qu'ils ont laissés en Arabie.

Les bateaux de la mer Rouge partent à la fin de janvier. Ce sont eux spécialement qui servent au transport, aller et retour, des pèlerins du Souahhel et des Bénadir. Leur cargaison ordinaire comprend du café en grain et en coque, de la verroterie, des pièces de toile fine et soieries, de l'essence de rose, du vieux cuivre, quelques tapis; et quand ils ont touché à l'un des ports de la côte soumal, entre Beurbeura et Guardafui, ils ont aussi un peu d'encens et de gommés. Ils déposent aux Bénadir une partie de leur verroterie, le café en coque, le vieux cuivre, et les échangent contre des peaux et des cornes, des grains, de l'argent et parfois de l'ivoire qu'ils vendent à Zanzibar. La fin de février est le moment où les divers bateaux ci-dessus mentionnés se trouvent réunis en plus grand nombre dans le port de Zanzibar. Alors beaucoup d'entre eux se balent à terre pour visiter et remettre leur carène en bon état; d'autres qui ne

de cidre, du papier à écrire, de la poudre et des fournitures de marine.

Leurs exportations ont également peu varié; ce sont toujours principalement de l'ivoire, des peaux, du copal, du girofle, quelques drogues, du sésame et, plus récemment, des piments; ils n'exportent plus ordinairement d'huile de coco. Leurs chargements de retour comprennent, en outre, le café qu'ils vont prendre à Moka et les produits de Madagascar (peaux, suif, copal), qu'ils peuvent se procurer en partie à Majunga et en partie à Nossi-bé.

Je passe aux Anglais.

Après la liquidation de la maison Hunt, en 1840, une société, dont la raison était Anderson et compagnie, avait établi à Zanzibar un nouveau comptoir anglais, ayant pour gérant un M. Peters. Ses opérations étaient plus restreintes que celles de sa devancière et se bornaient, je crois, aux transactions possibles sur le marché de Zanzibar. Un M. Wilson y avait organisé, plus tard, un autre comptoir qui devait, disait-on, correspondre avec une maison de Bombay. Enfin plusieurs tentatives individuelles ont été faites soit dans ce sens, soit pour monter des opérations avec la métropole; mais tous ces essais ont échoué ou n'ont eu que de minimes résultats. A mon dernier passage à Zanzibar, M. Peters était mort; la maison de Londres, dont il avait été le représentant, avait envoyé un agent qui s'occupait de la liquidation des affaires, et le brick anglais *l'Arrow* se tenait prêt à emporter le matériel restant.

Les importations des Anglais consistent principalement en verroterie, vaisselle, quincaillerie, armes, poudre, étoffes de coton, représentant une valeur d'environ 215,000 piastres.

tres; et leurs exportations, en copal, sésame, ivoire, cornes de rhinocéros, cire, drogues et peaux de bœuf. Outre les spéculations dont il vient d'être question, deux ou trois navires de Maurice vont annuellement, aux époques des changements de mousson, charger des bœufs à Braoua. Une ou deux cargaisons d'ânes ont aussi été exportées de Moguedchou, il y a quelques années, par navires de cette colonie.

L'apparition, dans les États du Sultan, des navires de Brême et de Hambourg, dont il est parlé précédemment, est de date récente, et a eu, sans doute, jusqu'à présent pour but plutôt une sorte d'exploration commerciale que des spéculations faites d'après un plan d'opération arrêté. Ils ont importé des toiles, de la verroterie, de la quincaillerie, et exporté un peu d'ivoire, de copal, ainsi que des drogues; je crois qu'un ou deux d'entre eux se sont même rendus à Moka pour y prendre du café : en un mot, il n'y a encore rien de bien caractérisé dans la nature de leurs transactions.

Je dois maintenant expliquer comment sont distribuées les marchandises importées des divers pays et par les diverses voies qui ont été indiquées, tant à Zanzibar qu'en quelques-uns des points du littoral qui en dépend; ce sera en même temps décrire les mouvements du cabotage.

Les marchandises destinées à telle partie de la côte, soit pour la consommation, soit, surtout, pour être échangées avec les peuplades de l'intérieur, y sont transportées du port qui les a reçues directement, par des bateaux côtiers de dimensions et de genres différents, jaugeant de 8 à 25 et jusqu'à 50 tonneaux. Il faut y ajouter, ainsi que je l'ai dit plus haut, un petit nombre de grands bateaux qui trouvent

vants, dont le droit se paye par tête, quelle que soit, d'ailleurs, la valeur de l'animal, et qui est fixé à 10 piastres pour un cheval de l'Oman ou du Keutch, à 5 pour un âne de l'Oman, à 1 piastre pour un bœuf, à 1/4 de piastre pour un mouton ou un cabri. D'autres exceptions concernent encore : 1° les esclaves de Madagascar ou des Comores, sur lesquels on prélève un droit de 2 piastres par tête; 2° la cire, qui paye toujours 1/2 piastre par frazela; 3° l'écaille, imposée de 3/8 de piastre ou 5 *soumani* par men; 4° le miel, les mélasses et le vinaigre, qui payent 1/4 de piastre par *kaciki*; 5° le semen, qui paye 1/2 piastre par *kaciki*; 6° l'ivoire de Mozambique, qui paye 2 piastres par frazela de dents d'éléphant, et 1/2 piastre de dents d'hippopotame; 7° les cornes de rhinocéros, qui payent 1 piastre par frazela; 8° le copal de Mozambique et de Madagascar, qui paye 3/8 de piastre par frazela.

Il n'y a pas, à proprement parler, de droit prélevé à l'entrée sur les produits arrivant de l'intérieur dans les villes de la côte : ils passent des mains des indigènes en celles des marchands de ces villes, moyennant certaines formalités qui n'ont aucun rapport avec les droits du fisc. Cependant tous ces produits sont imposés une fois et selon un taux fixé, soit à leur sortie du pays, avec destination pour un port étranger, soit, et c'est le cas le plus fréquent, à leur introduction à Zanzibar, s'ils doivent y passer ou y être déposés. A ne considérer que ce qui se présente dans cette île à leur égard, on pourrait appeler ce droit un droit d'*entrée*; mais, comme il est également exigé pour les mêmes produits exportés directement à l'étranger, on devrait le regarder aussi comme un droit de *sortie* : seulement, par une tolérance

du Sultan, moins l'île Pemba, qui est affermée pour une redevance annuelle de 12,000 piastres, et Patta, où la domination de Saïd est contestée, depuis quelques années, par une partie des habitants. Les douanes du port de Lindy et celles de l'île Mafia sont sous-louées par Djiram aux gouverneurs de ces deux localités, qui sont, pour Mafia, Abou-Bakari-ben-Abdallah, et, pour Lindy, Mohammed-ben-Aïssa. Le fermier actuel de Pemba est Saïd-Mohammed-ben-Naceur.

Le tarif des droits est très-compiqué; il est assez difficile de reconnaître de prime abord un système raisonné de ces droits dans leur nature, leur but ou la fixation de leur chiffre; les détails que j'ai donnés sur les vues fiscales qui ont présidé à leur établissement et sur les transactions opérées à la côte le rendront plus intelligible.

Il n'est pas de marchandise dont l'entrée ou la sortie soit prohibée. Pour tous objets de quelque provenance et sous quelque pavillon que ce soit, le droit d'entrée est de 5 pour 100 en dedans *ad valorem*. Ce droit est perçu en argent ou en nature, à la volonté du chef de la douane; dans le premier cas, la valeur des marchandises est déterminée par l'arbitrage des négociants de la ville.

Aucun droit plus élevé ni d'autre espèce que celui susmentionné ne peut être et n'est effectivement appliqué aux étrangers ayant un traité avec le Sultan; mais, pour les indigènes, et je comprends sous cette dénomination banians, Hindous et Arabes, il est plusieurs objets pour lesquels on a fait exception à cette règle (1). Tels sont les animaux vi-

(1) On m'a dit que toutes les marchandises de l'Inde payaient 5 1/4 pour 100, et que ce quart en sus était pour les gardiens de la douane.

pitre précédent, ressortent, comme ~~déductions~~ **déductions principales**, les propositions suivantes :

1° Presque tous les points de la côte à la souveraineté de laquelle le Sultan de Mascate prétend, et qui ont une population sédentaire, participent plus ou moins au commerce de cette côte ; ce sont autant de marchés où viennent s'échanger les produits de l'intérieur de l'Afrique contre ceux de l'Inde, de la Perse, de l'Arabie, et des divers pays de l'Europe et de l'Amérique.

2° Les principales marchandises qui alimentent ce commerce sont :

Du côté de l'Afrique, l'ivoire, les esclaves, le copal, le sésame, le gros et le petit bétail, les peaux, le suif, le semen, les cornes de rhinocéros, les grains, le miel et la cire, l'écaille, l'ambre gris, les huiles de coco et de sésame, des gommés et résines ; et, comme production particulière de Zanzibar et de Pemba, le girofle ;

Du côté de l'extérieur, le sucre, le café, les dattes, le coton en laine, les cotons manufacturés, le sel, la verrerie, le fil de laiton et le fil de fer, la poudre de guerre, les armes, la vaisselle, la verrerie, la quincaillerie, les meubles, le tabac, le savon, les soieries, la passementerie, les sirops, fruits confits et liqueurs, et des fournitures de marine.

3° Les Arabes et les Indiens ne sont plus, comme autrefois, seuls exploitateurs de tout ce commerce ; depuis une quinzaine d'années, dix ou douze navires, sous pavillons américain, anglais et autres, y prennent une part que, d'après leur tonnage total, on peut évaluer au quart environ de celle des Arabes et des Indiens réunis.

4° Le transport des objets d'échange des pays de produc-

R

Rappeler (se),	agueren'hya.
Reins,	mesko.
Repentir (se),	logoud.
Requin,	lebahh.
Réunion (assemblée d'indi- vidus),	gob.
Rhinocéros,	ouicoul.
Riche,	ahhaulbeden.
Riz blanc,	bérid.
Riz en paille,	chelebi.
Rivière,	dád.
Rouge,	guedoud.

S

Sagaie,	ouérem.
Sandale,	kebo.
Sang,	dig.
Sanglier,	don'far.
Sauter,	boudda.
Sec,	engueguen iahi.
Seins,	naço.
Semaine,	djemmâa.
Sentir,	ourso.
Serment (faire),	daro.
Singe,	daïer.
Sœur,	ouélaléki.
Soleil,	qourrahh.
Sombre,	gá'adour.
Souliers,	kebo.
Sourd,	adeguebi iahi.
Sueur,	dedeüd.

T

Talisman (du cou),	reurthas.
--------------------	-----------

PETIT VOCABULAIRE FRANÇAIS ET SOUMALI.
A

Abeille,	chenni.	
Accoucher,	adachèi.	
Acheter,	guená'.	
Agneau,	néfel.	(1900 ad ab) 00000
Aileron (du requin),	tourti.	00000
Aimer,	adjalhi.	00000000
Aller,	sà'i.	000000000
Aloès,	hhoumeurr	00000
Ambre gris,	'ambeurr.	00000
Amer,	akheur iahi ou koulail.	00000
Ami,	hebban.	00000
Ane,	demir.	00000
Anneau,	katem.	00000
Année,	kolhora.	00000000
Arbre,	guédo'.	00000
Arc,	ran'so.	00000000
Argent,	fodda.	00000
Autruche,	gorioh.	00000000
Avant,	ikaorria.	00000
	B	
Baleine,	nebeuri.	000000000
Bas (en),	dik.	00000000
Bateau,	dóni.	00000000
Bien,	ouadjai.	00000
Blanc,	à'dièhi.	00000
Bleu,	médo.	00000
Bœuf,	dibi.	000000
Boire,	ab.	000000
Bois,	gorioh.	00000000

Ressembler (être pareil),	koufanana, kouchabihi (arabe).
Rester, demeurer,	koukaa.
Retirer,	kouhondoa.
Revenir, s'en retourner,	kourouddi (arabe).
Rêver,	kouhòta.
Rhinocéros,	kifàro.
Riche,	monggana, tadjiri (arabe).
Rire,	koutchéka, koutéka.
Rivage,	poua, pouani.
Rivière (grande ou petite),	m'to.
Riz blanc,	m'tchélé.
Riz en paille,	m'pongga.
Riz cuit,	ouâli.
Robe, vêtement de femme,	koriti ia chamou.
Rond (adjectif),	m'vringgo.
Roter (éructer),	koum'boéa.
Rôtir,	koukoka.
Rouge,	niakoundrou.
Rouler,	koufengguericha.
Rue, chemin,	en'djia.
Ruse,	vilinggué.

S

Sable,	m'tchangga, m'tangga.
Sabre,	pangga.
Sagaie,	m'kouki.
Sal,	taka.
Samedi,	djemâa mouçi.
Sang,	dammi (arabe).
Santé, état,	iam'bo, hali (arabe).
Santé (bonne), force,	âfia (arabe).
Savoir,	koudjoua.
Seau,	ouadamo.
Sécher, dessécher,	kouhouka.
Seins,	zioua.
Sel,	tçioumvi, tchomvi.
Semblable,	soua soua (arabe).

Avéz-vous du tabac? *Ouñd tòm'bakou?*
Tu as tabac?
Lorsque je voudrai aller à la cam- *Ni také po koukouenda dhambà*
pagne je te préviendrai. *Si je veux aller campagne*
enta ouliza.
je parlerai.

Salutations en usage.

Comment allez-vous, monsieur? *Ou iambo bouana?*
Votre santé, monsieur?
Bien et vous, monsieur? *Si iambo bouana na ouéié*
Ma santé, monsieur, et la vôtre
ou ou iambo?
— votre santé?
Comment allez-vous? — Je vais *Hali gani? — Hali n'guéma.*
bien; *État quel? — État bon.*

Quand on se rencontre en passant

L'un dit : *iambo? ou iambo bouana?*
Santé? — santé monsieur?
L'autre répond : *Sana ou sana sana.*

Bonne.

Il n'y en a pas, *hàna.*
Il n'y a pas, *hako, hapana.*
Il n'y est pas, *hako.*

VOCABULAIRE SOUANNÉLL

A

Abcès,	dondda.
Accoucher,	koutazaa.
Acheter,	kounounoua.
Acide,	oukali.
Affaire (occupation),	cherouli (arabe).
Aiguille,	šin'danou.
Ail,	tsoum (arabe).
Aimer,	koupen'da.
Aisselle,	kouapa.
Alter,	koukouenda.